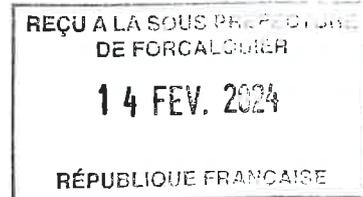




EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2024



Délibération n°2024-05

Thème : AMENAGEMENT 4

Objet : Sécurisation et modernisation du Parking des Cordeliers : acquisition d'une partie de la parcelle G1940, appartenant aux conjoints PEYRE

L'an deux mille vingt-quatre le six du mois de février, le Conseil Municipal, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 31 janvier 2024 s'est réuni à l'Hôtel de Ville dans la salle ordinaire de ses délibérations, sous la présidence de Monsieur David GEHANT.

Membres en exercice : 29 Membres présents : 20 Pouvoirs : 9 Suffrages exprimés : 29

Étaient présents :

David GEHANT, maire ; Emmanuel LUTHRINGER, adjoint ; Thomas CHERBAKOW, adjoint ; Sylvie SAMBAIN, adjointe ; Jean- Pierre GEORGE, adjoint ; Charlotte SOULARD, adjointe ; Sandrine LEBRE, adjointe ; Mme Karima COEURET, adjointe ; Michel CHAPUIS, conseiller municipal ; Jacqueline VILLANI, conseillère municipale ; Aurélie ANNEQUIN, conseillère municipale ; Gérard PETEY, conseiller municipal ; Michel DALMASSO, conseiller municipal ; Didier MOREL, conseiller municipal ; Fabien JOURDAN, conseiller municipal ; Jérémie DENIER, conseiller municipal ; Danièle KLINGLER, conseillère municipale ; Lisa ISIRDI, conseillère municipale ; Lorraine PRUNET, conseillère municipale ; Geoffroy GONZALEZ, conseiller municipal

Étaient représentés :

Mme Caroline MASPER, adjointe donne procuration à M. Emmanuel LUTHRINGER
Mme Elodie OLIVER, conseillère municipale donne procuration à Mme Karima COEURET
Mme Francine GIAY- CHECA, conseillère municipale donne procuration à M. Didier MOREL
M. Rémy ROTA, conseiller municipal donne procuration à M. Jérémie DENIER
Mme Virginie FAYET, conseillère municipale donne procuration à M. Michel DALMASSO
Mme Morane SOULIE, conseillère municipale donne procuration à M. David GEHANT
M. Rémi DUTHOIT, conseiller municipal donne procuration à Mme Danièle KLINGLER
Mme Odile CHENEVEZ, conseillère municipale donne procuration à Mme Lorraine PRUNET
M. Charles DANNAUD, conseiller municipal donne procuration à M. Geoffroy GONZALEZ

Absents excusés :

Caroline MASPER, Elodie OLIVER, Francine GIAY-CHECA, Rémy ROTA, Virginie FAYET, Morane SOULIE, Rémi DUTHOIT, Odile CHENEVEZ, Charles DANNAUD

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire choisi au sein de la présente Assemblée ; Madame Aurélie ANNEQUIN a été désignée à la majorité des suffrages pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

VU le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;

CONSIDERANT la nécessité d'améliorer l'accès entre le parking bas des Cordeliers et le parking haut nouvellement aménagé ;

CONSIDERANT l'opportunité d'acquérir un terrain de 130 m² environ, provenant de la parcelle G1940 appartenant aux consorts Peyre ;

CONSIDERANT les conditions de la vente proposées par les propriétaires à savoir : vente au prix de 100€/m², prise en charge par la commune des frais inhérents à la vente (géomètre, notaire), réalisation d'une clôture grillagée sur environ 100 mètres, ainsi que la pose d'un portail de 4 mètres de large ;

Ceci exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL, DECIDE :

- D'approuver l'acquisition d'une partie du terrain cadastré G1940, au prix de 100€/m² ;
- D'accepter de prendre en charge les frais inhérents à la vente et de réaliser en limite séparative une clôture grillagée sur environ 100 mètres, ainsi que la pose d'un portail ;
- D'autoriser Monsieur le Maire ou en cas d'empêchement, un adjoint ou un conseiller municipal à effectuer toute démarche consécutive à cette décision et pour les élus ayant reçu délégation, à signer, au nom et pour le compte de la commune, toute pièce de nature administrative, technique ou financière nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

POUR : 29
CONTRE : 0
ABSTENTIONS : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ, les jours, mois et an susdits,
POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire,
David GEHANT



Acte publié le : 14 FEV. 2024